



distraction comme le téléphone cellulaire et les écouteurs. Pensez également à redoubler de vigilance lors de manœuvres associées à des risques plus élevés d'accidents, telles qu'un dépassement, un virage ou la traversée d'un passage piétonnier.

### **Accordez la priorité aux piétons**

Étant donné qu'ils sont les plus vulnérables aux risques d'incidents avec les automobilistes et les autres groupes d'utilisateurs actifs, les piétons sont prioritaires sur les pistes multifonctionnelles et aux traverses piétonnières de ces pistes. Lorsque les cyclistes y circulent à pied à côté de leur vélo, ils sont aussi considérés comme des piétons. En cas de fort achalandage, les cyclistes en selle, les utilisateurs de trottinettes et les aides à la mobilité motorisées sont priés de leur céder le passage, quitte à circuler sur une piste cyclable située à proximité ou sur la chaussée, sur une courte distance.

### **Soyez visible**

Le soir ou par mauvais temps (pluie, brouillard), la visibilité des différents usagers de la route est réduite. Afin d'être bien vus de ceux qui vous entourent et de vous déplacer de façon sécuritaire, assurez-vous de porter des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes et d'utiliser des dispositifs lumineux de sécurité (bracelet lumineux, autocollants réfléchissants, fanion fluorescent, etc.) Selon le mode de déplacement utilisé, certains équipements sont obligatoires. Pour plus de détails, consultez la capsule d'information [Sécurité et visibilité : sur les pistes multifonctionnelles comme sur la chaussée!](#)

### **Dégagez la piste lors d'un arrêt ou d'un accident**

Si vous devez vous immobiliser ou que vous êtes impliqué dans un incident, déplacez-vous sur le côté de la piste afin de ne pas gêner la circulation des autres usagers qui y circulent ou compromettre leur sécurité.

Notez que la rue n'est pas non plus un endroit sécuritaire où vous arrêter. Au besoin, veuillez vous rendre dans un endroit sans risque pour vous et pour les autres usagers de la route. Par exemple, immobilisez-vous sur un espace gazonné en bordure de la chaussée.

### **Pour plus de détails**

Pour plus d'information concernant les bonnes pratiques à adopter sur les pistes multifonctionnelles du territoire grandbasilois, consultez les diverses capsules d'information accessibles sur la [page Web dédiée à la campagne de sensibilisation à la sécurité routière « Partageons nos pistes en toute sécurité! »](#). Un carton regroupant ces consignes et téléchargeable en format PDF y est également disponible.

### **La Ville vous souhaite de belles journées sur les pistes multifonctionnelles, en toute sécurité !**

---

Cette capsule d'information fait partie des actions prises pour sensibiliser la population de Saint-Basile-le-Grand à la sécurité routière dans le cadre de la campagne de sensibilisation municipale « Partageons nos pistes en toute sécurité! ». Pour en savoir plus, visitez le [villesblg.ca/partagezlaroute](http://villesblg.ca/partagezlaroute).